

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

76170 Port-Jérôme-sur-
Seine

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Port-jerome-sur-seine

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRN-I - Seine Normande de Heurteauville à Marais-Vernier

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN-I - Seine Normande de Heurteauville à Marais-Vernier a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 31/10/2024

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



AZI : Atlas des PHEC,

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

5 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0300592A	Inondations et/ou Coulées de Boue	31/05/2003	19/10/2003

Risque d'inondation sur Port-jerome-sur-seine

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500070A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	08/02/1995
INTE9400004A	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/12/1993	15/01/1994
INTE9300412A	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/06/1993	03/09/1993

Risque de remontées de nappe sur Port-jerome-sur-seine

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.

 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

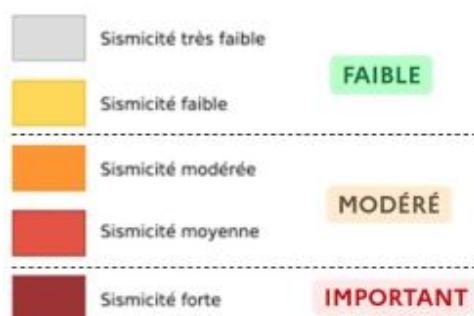
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

Risque de séisme sur Port-jerome-sur-seine

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Port-jerome-sur-seine

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM76**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Port-jerome-sur-seine

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Port-jerome-sur-seine

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Port-jerome-sur-seine

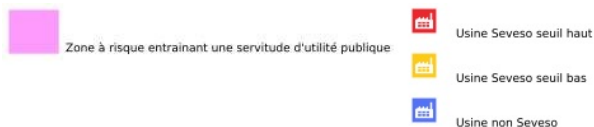
Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



PPRT : **Port Jérôme**

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé Port Jérôme a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 29/05/2009

Date d'approbation : 07/08/2014

Le PPRT couvre les aléas suivant:

[Risque industriel](#)

[Effet thermique](#)

[Effet de surpression](#)

[Effet toxique](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : **DDRM76**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Risque industriel](#)

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Port-jerome-sur-seine

6 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
CABOT CARBONE SAS	Seveso seuil haut
SOCABU	Seveso seuil haut
NORTH ATLANTIC CHEMICAL	Seveso seuil haut
PRIMAGAZ	Seveso seuil haut
EXXONMOBIL CHEMICAL POLYMERES	Seveso seuil haut
ARLANXEO ELASTOMERES FRANCE SAS	Seveso seuil haut

2 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE Gravenchon	Seveso seuil bas
GCA LOGISTICS LE HAVRE	Seveso seuil bas

2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
ESSO RSAF (SMRG)	Non Seveso
LIANTS ROUTIERS DE LA BAIE DE SEINE	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Port-jerome-sur-seine

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).

 Produits chimiques  Hydrocarbures  Gaz naturel

Risque de pollution des sols sur Port-jerome-sur-seine

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

13 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
11100229	Effondrement / Affaissement	
11101070	Glissement	
11103542	Effondrement / Affaissement	
11103543	Effondrement / Affaissement	
11103544	Effondrement / Affaissement	
11103545	Effondrement / Affaissement	
11103546	Effondrement / Affaissement	
11103547	Effondrement / Affaissement	
11103548	Effondrement / Affaissement	
11103549	Effondrement / Affaissement	
11103550	Effondrement / Affaissement	
11103551	Effondrement / Affaissement	
11103552	Effondrement / Affaissement	

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

44 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
HNOIE0005303	naturelle	76476-032
HNOIE0005304	naturelle	76476-035
HNOIE0005305	naturelle	76476-039
HNOIE0005306	naturelle	76476-040
HNOIE0005307	indéterminé	76476-070
HNOIE0005308	naturelle	76476-074
HNOIE0005309	naturelle	76476-074
HNOIE0005310	naturelle	76476-077
HNOIE0005311	indéterminé	76476-031
HNOIE0005312	naturelle	76476-037
HNOIE0005313	carrière	76476-007
HNOIE0005314	indéterminé	76476-076
HNOIE0005315	naturelle	76476-041
HNOIE0005316	naturelle	76476-042
HNOIE0005317	naturelle	76476-043
HNOIE0005318	naturelle	76476-044
HNOIE0005319	naturelle	76476-045
HNOIE0005320	indéterminé	76476-054
HNOIE0005321	ouvrage civil	76476-056
HNOIE0005322	ouvrage civil	76476-057
HNOIE0005323	naturelle	76476-038
HNOIE0005324	ouvrage civil	76476-048
HNOIE0005325	carrière	76476-049
HNOIE0005326	indéterminé	76476-051
HNOIE0005327	indéterminé	76476-052
HNOIE0005328	carrière	76476-053
HNOIE0005329	indéterminé	76476-055
HNOIE0005330	ouvrage civil	76476-046
HNOIE0005331	ouvrage civil	76476-047
HNOIE0005332	carrière	76476-003
HNOIE0005333	ouvrage civil	76476-068
HNOIE0005334	naturelle	76476-069
HNOIE0005335	indéterminé	76476-067
HNOIE0005336	carrière	76476-073
HNOIE0005337	indéterminé	76476-078
HNOIE0005338	carrière	76476-087
HNOIE0005339	carrière	76476-075
HNOIE0016173	indéterminé	76476-012
HNOIE0016174	indéterminé	76476-013

Identifiant	Type	Nom
HNOIE0016175	indéterminé	76476-072
HNOIE0016176	indéterminé	76476-006
HNOIE0016177	indéterminé	76476-002
HNOIE0016178	indéterminé	76476-001
HNOIE0020852	ouvrage civil	76476-024

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

9 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000865301	ESSO RSAF - Raffinerie (ex-MOBIL et ESSO)	En cours
SSP001020501	EXXONMOBIL CHEMICAL FRANCE - branche Escad / Chimie de base (ex-	En cours
SSP000792601	EXXON MOBIL CHEMICAL FRANCE - branche Polymères (ex-EMCP)	En cours
SSP000792701	Ancienne décharge ESSO	En cours
SSP001020601	EXXON MOBIL CHEMICAL FRANCE - branche EMCF Elastomères (ex-	En cours
SSP000213001	ESSO RSAF - ANCIENNE LAGUNE MOBIL	Clôturée
SSP000213401	TOTAL PETROCHEMICAL FRANCE - SITE DE NDG	Clôturée
SSP000448701	DECHARGE LME DU FOND DES HAUTS BINETS	Clôturée
SSP50662401	Certas Energy France	Clôturée

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

49 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3865138	DECHARGE LME DU FOND DES HAUTS	Indéterminé	
SSP3865111	RAFFINERIE MOBIL (Exploitants SMRG et	Indéterminé	
SSP3865095	SOCIETE ESSO	Indéterminé	
SSP3865071	Supermarche champion	Indéterminé	
SSP3864979		Indéterminé	
SSP3864978		Indéterminé	
SSP3864824		En arrêt	
SSP3864749		Indéterminé	
SSP3864696		En arrêt	
SSP3864626	station service	Indéterminé	
SSP3864625		Indéterminé	
SSP3864558	atelier	Indéterminé	
SSP3864557	station service	En arrêt	
SSP3864556		Indéterminé	
SSP3864555	Site EXXON chemical polymères SNC	Indéterminé	
SSP3864496	serrurerie, chaudronnerie	En arrêt	
SSP3861634	raffinerie	Indéterminé	
SSP3861633	raffinerie	Indéterminé	
SSP3861632		En arrêt	
SSP3861631		Indéterminé	
SSP3861630		Indéterminé	
SSP3861629	décharge	Indéterminé	
SSP3861628		En arrêt	
SSP3861627		Indéterminé	
SSP3861626		Indéterminé	
SSP3861625		Indéterminé	
SSP3861624		Indéterminé	
SSP3861623		Indéterminé	
SSP3861622		Indéterminé	
SSP3861621		Indéterminé	
SSP3861620		En arrêt	
SSP3861619		Indéterminé	
SSP3861618		Indéterminé	
SSP3861617	Groupe scolaire A. Schweitzer	Indéterminé	
SSP3861616		En arrêt	
SSP3861615		Indéterminé	
SSP3861614		Indéterminé	
SSP3861613		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3861612		Indéterminé	
SSP3861611		Indéterminé	
SSP3861610		En arrêt	
SSP3861609		Indéterminé	
SSP3861608		Indéterminé	
SSP3861607	centre de distribution Gaz de France	En arrêt	
SSP3861606		Indéterminé	
SSP3861605		Indéterminé	
SSP3861604		En arrêt	
SSP3861603		Indéterminé	
SSP3860720		Indéterminé	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle